



Nouveau gérant non enregistré au rcs

Par **castagnier26**, le **24/06/2008** à **19:16**

Bonjour,

J'ai créé en Février 2005 une société SARL que l'on nommera X avec un associé à 50/50. Au début tout ce passe très bien quand en fin d'année 2005 des difficultés financières sont venus, l'associé qui s'occupait des affaires commerciales à moin apporté de marché pour la société. Avant tout cela, il faut comprendre, que l'associé possède une société commercial, qu'il est devenue le client principal pour la vente des produits frabriqués par X. Le problème que j'ai rencontré en tant que gérant de la société X, c'est que des le début du lancement de l'activité l'associé à eu une emprise sur m'a personne, arcellement morales. Je ne pouvais déssider de quoi que ce soit pour le bon fonctionnement de la société X, et de démarché sur d'autre client, car il m'en empêché et qu'il ne voulait pas que la société soit connu.

De plus, il ne me laissais pas gérer les comptes et l'administration fiscal en ce qui concerne les déclarations et autres.

J'ai pris la décision de démissionner en mai 2006. Nous avons fais l'ensemble des papiers assemblé et cession des parts sociales pour qu'il prend la gérance de la société X. Aujourd'hui, je me retrouve devant le tribunal de commerce pour justifier la liquidation judiciaire et avec des dêtes de la société X, car un ans après j'ai reçu de la part de l'associé un courrier m'expliquant qu'il ne pouvait pas reprendre la société, c'est pour cela qu'il n'a pas fait le changement de gérance et les papiers.

Ma question : Quel est la solution pour que je puisse me retourner contre l'associé, sachant que l'associé possède l'ensemble de la comptabilité de la société X, et que le liquidateur me demande de justifié des dêtes?